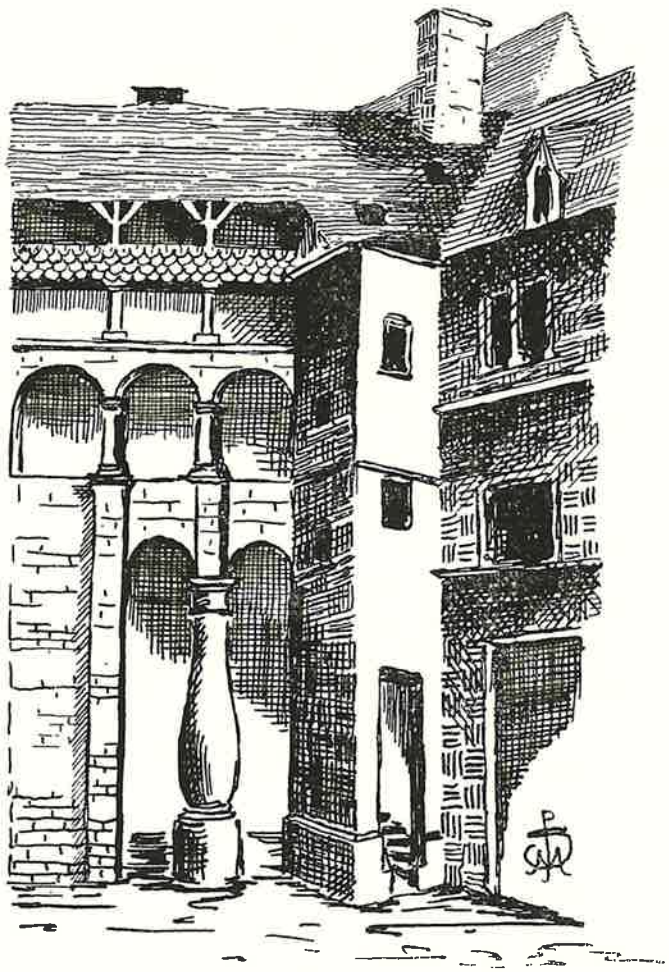
lesquels apparitions commencèrent le septième du mois d'avril 1628, *et rapporté par M. Boyvin, conseiller au parlement de Dole.*

Je n'analyse pas ici le curieux récit qu'un résumé déflorerait et dont on prépare une édition avec introduction et notes.

L'hôtel nº 36 est aussi estimable pour l'art que pour les souvenirs.



Cour du XVI^e^ *siècle, rue des Arènes,* 38.

Bien beau quoique deux fois deshonoré depuis un demi siècle, il fut bâti au XVI^e^ siècle pour François Richardot, évêque d'Arras et aumonier de l'empereur Charles-Quint. C'était un prédicateur estimé, un controversiste

renommé. Il obtint du Conseil de ville permission de poser un perron en avant de la petite porte aujourd'hui murée à l'extrémité ouest de la façade.

Pour compléter ce que j'ai dit des Richardot à propos de leur hôtel de la Grande-Rue, et de l'évêque d'Arras, premier propriétaire de l'hôtel que nous visitons maintenant, je dois ajouter quelques détails du précieux inventaire des archives de la famille, dressé par Pierre-Joseph-Désiré de Richardot de Choisey, président à la Chambre des Comptes de Dole ; cette intéressante pièce est conservée au château de Choisey.

Originaire de Champagne, venue en Comté à la suite des personnages de la maison de Vienne, fixée à Champlitte, la famille se divisa en plusieurs branches.

L'évêque d'Arras avait adopté son neveu, fils de sa sœur, et imposé de joindre son nom « Richardot-Grusset » dont la descendance se conserva en Flandre, décorée des plus hautes fonctions et des titres de baron, comte et même prince.

Des frères de l'évêque d'Arras, deux eurent une postérité. Celle qui dura le plus vint à Dole exercer héréditairement des charges à la Chambre des Comptes et acquit la seigneurie de Choisey.

Outre un fils mort jeune, le président ne laissa qu'une fille, Anne-Bonaventure, mariée à Balthazar-Louis-Bernard comte de Menthon, capitaine de cavalerie et maréchal des logis des gentilhommes de la Garde du roi de Sardaigne, mort à Dole le 22 janvier 1829.

Après l'évêque l'hôtel passa à son neveu Jean Richardot-Grusset, président du Conseil privé des Pays-Bas, l'habile négociateur du traité de Vervins. C'est ce célèbre magistrat dont le portrait attribué à Rubens, ou à Van Dick a autant excité d'admiration au Louvre, que de controverses entre les critiques d'art. M. le comte René de Menthon dont la grand'mère était la dernière Richardot de Choisey possède une bonne copie de ce tableau, copie attribuée à Greuze.

Négociateur du traité de Vervins, le grand magistrat revint à Paris en 1609 pour discuter la trêve entre l'Espagne et les Pays-Bas. Une longue promenade nu-tête, au soleil, dans le jardin des Tuileries, en présence d'Henry IV, occasionna au président, fort chauve, l'insolation dont il mourut peu après, victime de ses fonctions et de l'étiquette, qui ne permettait pas de se couvrir en présence du roi.

Le président proposa son hôtel pour l'installation du Séminaire de Citeaux, mais le manque de jardin le fit rejeter. Deux ans avant sa mort, l'hôtel est déjà à son fils, évêque d'Arras comme son grand oncle, prieur de Morteau et de Jouhe. Le 31 octobre 1607 il s'y installe et reçoit compliment du Magistrat. En 1609 il est promu à l'archevêché de Cambrai. L'an d'après, il préside

la procession du mardi de la Pentecôte et le Magistrat lui fait un présent. Ce prélat meurt en 1626 et le président Boyvin acquiert alors l'hôtel où il s'installe.

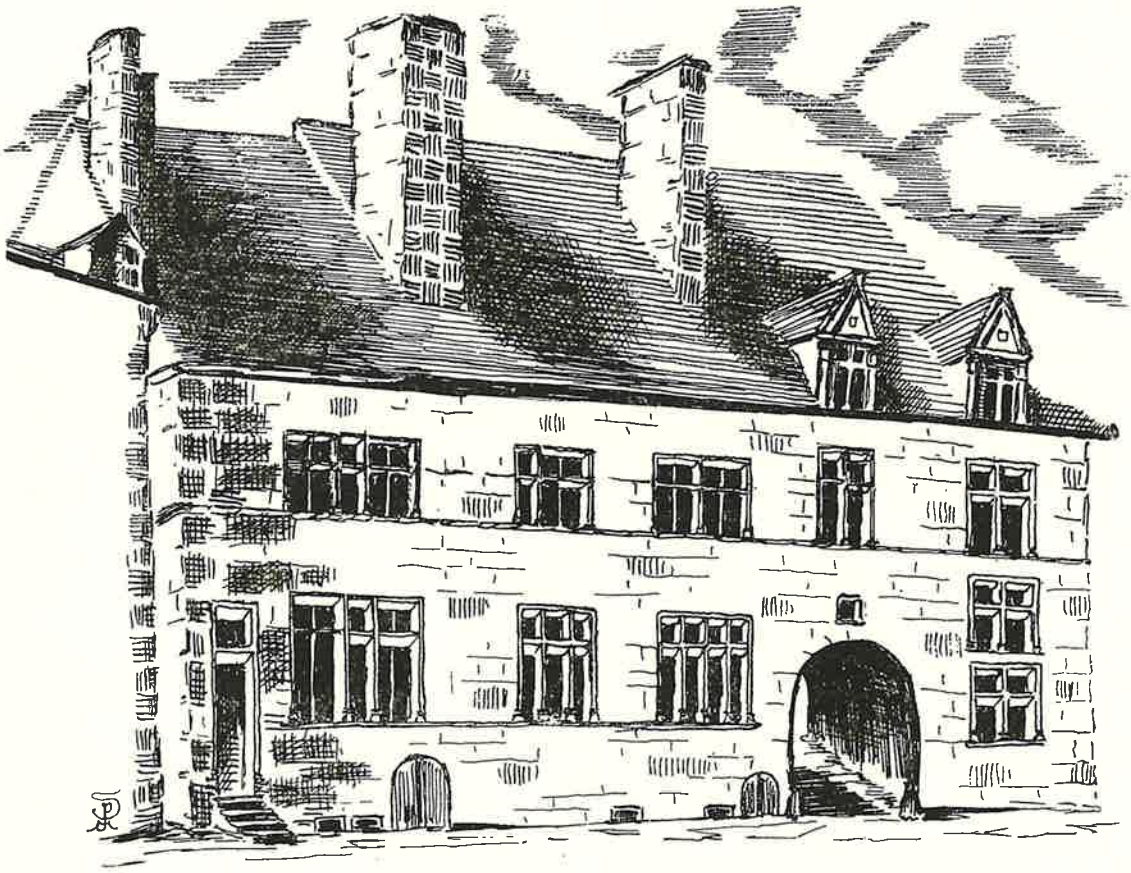
C'est Richard Maire « maistre masson Dolois » qui élève cet hôtel pour l'évêque d'Arras, et c'est probablement la perfection de cet ouvrage qui décide les Granvelle à utiliser son talent tant à Dole qu'à Besançon et dans cette même ville la cité elle-même à le faire travailler à l'hôtel de ville. Famille d'artistes, ces Maire, paralléle aux dynasties de sculpteurs que sont à Dole les Arnoulx-Lulier et les le Rupt. Loys Maire trvaille à notre hopital.

Le fils de Richard, Odot Maire, de Dole, travailla en 1612 à l'église d'Orgelet et en 1616 édifia le clocher de Saint-Amour. Entre ces deux dates il collabora aux cloîtres de Brou comme l'indique une inscription à l'angle sud-est du second cloître (1614) et il élève pour les Froissard Broissia, l'église de Molamboz. Pourra-t-on arriver à établir une biographie complète de ces vieux artistes dolois auxquels sont dus aussi probablement le portail et le clocher des boursiers élevés pour les Broissia au collège de l'Arc ?

Ces artistes estimables et qui ont laissé des œuvres trop longtemps anonymes le méritent. Est-ce encore Odot Maire qui aurait construit l'hôtel de Froissard rue du mont Roland ? Je ne serais pas éloigné de le croire, car c'est précisément un membre de cette famille (les Froissard de Bersaillin) qui dirigeait pour ses cousins les Froissard de Broissia. la fondation des Boursiers au collège de l'Arc.

C'est ici que Boyvin vécut vingt-quatre ans et que ce grand magistrat mourut, plein de jours et de gloire, le 13 septembre 1650. Après lui, par son fils, le conseiller Claude, puis par sa petite-fille, l'hôtel passe aux Garnier de Falletans. Au début du XIXe siècle, un partage, l'attribue à un cadet, Paul-Eugène Garnier, chevalier de Malthe ; ses filles le vendent au notaire Fornasari (1887). Alors, première mutilation : en dépit du soin de cet amateur de vieux souvenirs, les Ponts et Chaussées imposent le retrait d'une partie de la façade ; barbarie absurde qui ne profite pas à la circulation, déshonore l'édifice et qu'on ne put malheureusement empêcher. L'alignement sacro-saint était là, les réparations urgentes, et la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques n'existait pas encore avec sa servitude de classement préférée à celle d'alignement. Plus près de nous, deuxième mutilation par l'incrustation dans cette belle façade d'une enseigne aussi monumentale que déplacée. La « Société générale » n'avait pas besoin de ce grotesque monument pour s'annoncer aux clients ; une plaque de cuivre, près de la porte eût suffi, sans déshonorer la maison.

Jean Boyvin est un de nos plus grandes (avant Pasteur j'aurais dit la plus grande) figure doloise. S'il n'a pas sa statue c'est que, en 1890, l'opposition



Hôtel Richardot, puis Boyvin. Avant les mutilations du XIX^e^ *siècle.*

imbécile du sous-préfet Fleury fit obstacle à l'initative de M. Fornasari, comme quelques années plus tard, un autre personnage arrêta mes efforts, dans des conditions qui seraient incroyables si je les racontais. Espérons que notre municipalité actuelle aura assez de zèle pour nos vieux souvenirs pour faire enfin aboutir cette entreprise, qui déjà en 1857 avait trouvé des contradicteurs. Boyvin n'est pas seulement l'homme qui fut l'âme en même temps temps que l'historien de notre siège de Dole ; il est la plus noble incarnation de ce parlement qui fut la gloire de Dole. Il est l'homme universel, nous laissant des récits d'histoire, des traités scientifiques, des recueils de jurisprudence, traçant les plans d'édifices comme l'hôpital et l'église des Dames d'Ounans. Né en 1575 dans la rue du Mont-Roland, (nous verrons l'emplacement assez précis), avocat, marié à Jeanne Sébastienne Camus, habitant chez son beau-père, où nous le retrouverons, enfin conseiller, acquerant cet hôtel de la rue des Arènes, et en 1639, président du parlement, mort le 13 septembre 1650, inhumé aux cordeliers, puis transféré en 1836, à la Sainte Chapelle, Boyvin est partout à Dole. On ne peut faire un pas sans saluer cette grande mémoire. Comme un météore, la famille a passé à Dole. Le père, procureur postulant au parlement y vient de Louhans et est reçu habitant à peine quinze ans avant la naissance de son illustre fils. Son frère aîné Guy, est secrétaire de la ville, un autre Antoine, prêtre familier. De ses sœurs, l'une est la mère du capitaine Andressot, le lieutenant de Lacuzon, Ses deux fils sont l'un, Antoine, doyen du chapitre, l'autre, Claude, conseiller au parlement. Après eux la famille s'éteint et il n'y a plus que des descendances féminines, celle du président chez les Garnier de Falletans, Mareschal de Longeville, Courlet de Vregille, etc., celle de son père dans plusieurs familles, par les Andressot, éteints chez les Vernier, seigneurs de Blesney.

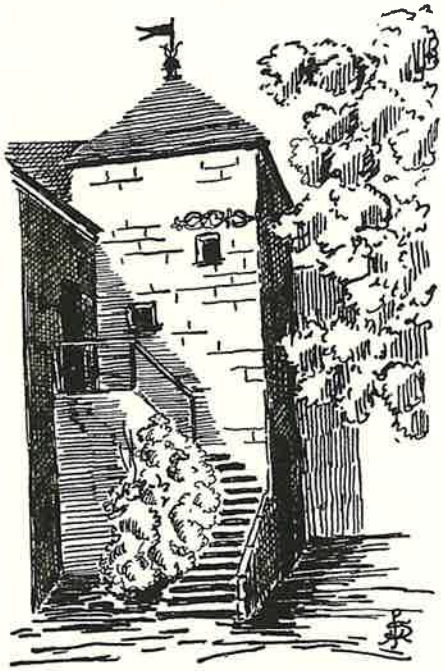
Vieux souvenirs : Le 19 août 1639 les conseillers de ville, Gollut, Matherot, Bacquet et Mayrot précédés des huissiers viennent en grande pompe complimenter Jean Boyvin de son élévation à la présidence du parlement et lui apportent au nom de la ville, un pain de sucre, des confitures et de la vaisselle d'argent aux armes de la ville. Le 14 septembre 1650, funérailles solennelles du président décédé la veille.

Au XIX^e^ siècle, le notaire Fornasari, esprit cultivé, réunissant avec curiosité des matériaux d'histoire, se lançant pour sa perte dans la politique, conseiller général en 1892, mort en 1893.

Avant de quitter l'hôtel, examinons-en les détails. Deux étages de fenêtres richement moulurées à colonnettes avec leurs meneaux et soutenues par de puissantes corniches forment la façade. Moins riche, mais moins remaniée, la façade sur la cour est aussi intéressante. Au fond de la cour, un pittoresquer pavillon carré, coiffé de sa girouette. La variété de dimensions des fenêtres,

leurs dispositions diverses, tout donne à cette façade un charme de vieux temps. Malheureusement l'étroitesse de la rue ne permet que difficilement de juger l'ensemble.

L'hôtel n° 34 a remplacé l'hôpital d'Arans, une de nos vieilles fondations charitables englobée dans l'hôpital neuf et supprimée au début du XVII^e^ siècle. Son histoire très peu connue jusqu'ici mérite un instant d'attention. Les immeubles s'enchevêtraient avec les locaux de l'Université, au n° 32 d'aujourd'hui. La cour avec sa tourelle a en parti survécu ; le reste rebâti au XVIII^e^ siècle avec son bel escalier à rampe forgée, alors habité par les parents du futur maire Claude-Pierre Bouvier, qui y naquit en 1759.



Pavillon de l'hôtel Boyvin.

C'est une belle figure que celle de ce magistrat d'abord professeur de droit à Dijon s'offrant courageusement durant le procès de Louis XVI comme otage du roi et de sa famille, restaurateur de la ville lorsqu'il en devient maire sous le consulat, procureur général à Besançon, vice-président du congrès législatif, disgracié par Louis XVIII sortant de la retraite en 1834 pour rétablir l'ordre troublé à Dole dont il redevient maire, mourant universellement vénéré, presque nonagénaire.

Au XIX^e^ siècle l'hôtel appartient à M. Pierre Poux maire de Dole, le dernier qui ait porté l'habit brodé et l'épée. C'était un avocat réputé, à l'esprit caustique, à la science profonde.

Lors de la reconstruction la chapelle avait été ménagée, à gauche du portail ; l'abside s'en voit encore sur la cour. La jolie porte sommée d'un oculus dans lequel se dressait un vase de pierre richement sculpté a été barbarement enlevée pour établir la « devanture » du magasin ! Il serait à souhaiter pour l'art que ces ignobles « devantures » fussent un des articles que notre fisc aux abois frappe de droits élevés. Cela empêcherait cette folle manie de continuer